

ASSISES DES AVOCATS D'ENFANTS - LIEGE - 30 novembre au 2 décembre 2017

L'effet papillon

Ateliers du 01.12.2017

Ateliers	En bref...	Intervenants
<p>ATELIER 1 :</p> <p>Avocat et Juge des enfants: même battement d'ails... ?</p>	<p>Faut-il avoir une vocation spécifique pour être juge de la jeunesse ou avocat d'enfants ?</p> <p>Ces deux professions sont-elles, dans cette matière alliées, dans l'intérêt des enfants?</p> <p>Cet atelier interactif sera un lieu d'échanges et de rencontres entre avocats et magistrats sur 5 thèmes qui relèvent du droit de la jeunesse.</p>	<p><i>Magistrats</i> Anne VANDENBERGH et Marie-Hélène CALLENS, Conseillers, Juges d'appel de la famille et de la jeunesse - Cour d'Appel de Liège Yves LECARME, Vice-président, Juge de la jeunesse et de la famille, Tribunal de première instance de Liège Nathalie GOBIN, premier substitut du Procureur du Roi de Liège, responsable de la section famille- état civil Geneviève ROBESCO, Avocat général au Parquet général de Liège</p> <p><i>Avocats</i> Michel SAINT-REMI, Frédérique WETTINCK, Julie COSTE, avocats au Barreau de Liège et membres de la Commission Jeunesse du Barreau de Liège Michel-Pierre COLCOMBET et Myriam SEBBAN, avocats et membres du CRIC au Barreau de Bordeaux</p> <p><i>Conclusions</i> Benoît VAN KEIRSBILCK, Directeur DEI Belgique</p>
<p>ATELIER 2 :</p> <p>Justice réparatrice: juste une jolie expression... ?</p>	<p>Approche concrète de la justice restauratrice sous forme d'un jeu de rôles .</p> <p>Participation active des intervenants pour camper les rôles de juge de la jeunesse, médiateurs, commissaire de police, victime, mineur, parents du mineur et avocat du mineur, Le jeu de rôles sera suivi d'un débriefing au cours duquel chacun aura l'occasion de se positionner quant aux bienfaits, ou non, de la justice restauratrice. La rencontre auteur/victime déclenchera-t-elle une prise de conscience chez l'auteur ? Permettra-t-elle à une victime de comprendre, de tourner la page ?</p>	<p>Catherine HODEIGE et Julie JODOGNE Avocates, membres de la Commission Jeunesse du Barreau de Liège ;</p> <p>Luc PASTEGER, Vice-président, Juge de la jeunesse et de la famille, Tribunal de première instance de Liège, Division Liège.</p> <p>Catherine PIRON, juriste et médiatrice au sein du service Ouverture-Médiation de l'asbl Arpège ; Philippe GAILLY, criminologue, médiateur au sein du service Ouverture-Médiation de l'asbl Arpège ;</p> <p>Jean Luc LENTZ, Commissaire de police et 6 acteurs choisis parmi les participants</p>

<p>ATELIER 3 :</p> <p>Conflits entre les parents : <i>petites choses, dégâts immenses... ?</i></p>	<p>Approche juridique et psycho-sociale des interférences entre le civil et le protectionnel dans les « dossiers civils pourris »...</p> <p>Ces dossiers de familles concernées par des procédures civiles de séparation ou divorce qui finalement arrivent dans la sphère de l'aide à la jeunesse et au protectionnel.</p> <p>Les enfants sont de plus en plus souvent les otages, et finalement considérés comme étant en danger, en raison des répercussions des conflits d'ordre civil.</p> <p>Cet atelier devrait, sous certains aspects, être un peu décalé par rapport aux autres car il sera constaté que ce type de situations concernent régulièrement des familles où il n'y a à la base aucune précarité mais plutôt un bon niveau social et intellectuel ainsi que de fortes valeurs éducatives jusqu'au moment où tout bascule à la séparation.</p>	<p>Cécile DELBROUCK et Valérie GABRIEL Avocates, membres de la Commission Jeunesse du Barreau de Liège,</p> <p>Nadia LAOUAR Substitut du Procureur Général délégué, Parquet Général de Liège</p> <p>Marc RAJACIC et Julie CENGIAROTTI, Centre liégeois d'intervention familiale</p> <p>Fabrice ROLAND, Directeur de l'aide à la jeunesse de Marche-en-Famenne Service de protection judiciaire de Marche-en-Famenne</p> <p>Muguette PONCELET Directrice de l'aide à la jeunesse de Neufchâteau-Service de protection judiciaire de Neufchâteau</p> <p>Eric DEMARTEAU, Psychologue Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye à Seraing</p> <p>Adelaïde BLAVIER, docteur en psychologie, professeur</p>
<p>ATELIER 4 :</p> <p>Etat de danger-délinquance : <i>tristes causes, grandes conséquences... ?</i></p>	<p>Approche juridique et sociale des dossiers d'enfants en danger qui basculent vers la délinquance à un moment de leurs parcours et que l'on retrouve parfois adultes parents d'enfants placés eux –même.</p> <p>Cet atelier abordera notamment les questions suivantes :</p> <p>Pourquoi faut-il faire entrer les enfants dans des « cases » (enfants en danger- enfants délinquants,) ?</p> <p>Quelle est la différence de traitement entre l'aide contrainte et l'aide consentie ?</p> <p>Quelle est l'influence de la précarité dans les solutions apportées ?</p> <p>Quelle est la lecture que donnent les spécialistes en statistiques ?</p>	<p>Malvine CHAPELLE, Manon COUNE et Anne-Sophie CALANDE, Avocates , présidente et membres la Commission Jeunesse du Barreau de Liège ,</p> <p>Virginie LUISE , Avocate , présidente de la Commission Jeunesse du Barreau de Charleroi ;</p> <p>Dominique MOREAU, Directeur de l'aide à la jeunesse à Liège –Service de protection judiciaire de Liège</p> <p>Isabelle RAVIER, Sociologue, Docteur en criminologie, chef de travaux à la Direction Opérationnelle de Criminologie de l'INCC</p> <p>Sabine CABAY, Substitut du procureur du Roi à Liège-Huy</p>

<p>ATELIER 5 :</p> <p><i>Abus sexuels : quand le murmure devient vacarme...</i></p>	<p>Atelier participatif réunissant des professionnels (pédopsychiatre, assistants sociaux, psychologue, juriste) confrontés au suivi des enfants victimes d'abus sexuels mais également des auteurs d'infractions à caractère sexuel.</p> <p>La question centrale de l'atelier sera de déterminer dans quelle mesure un enfant victime d'abus sexuel durant son enfance sera susceptible de reproduire ces gestes lorsqu'il sera devenu adulte. Quel est le rôle des intervenants ? Comment éviter cet écueil ? D'une manière plus générale, nous aborderons les conséquences que peuvent avoir ces abus sexuels sur la construction de l'identité de l'enfant.</p>	<p>Kathleen DIRICK et Valéry LECLERC, avocats au Barreau de Liège, membres de la Commission Jeunesse.</p> <p>Professeur Alain MALCHAIR, pédopsychiatre, chef de service au service de psychiatrie infanto-juvénile du CHU de Liège</p> <p>Monsieur Jérôme ENGLEBERT, docteur en psychologie, psychologue clinicien et expert à l'Établissement de Défense Sociale de Paifve</p> <p>ASBL « KALEÏDOS », service de prise en charge des abus sexuels intrafamiliaux</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------